



## CSG sur intérêts compte sous sequestre

-----  
Par papoun

Bonjour,

Au moment du partage d'une succession notre Notaire a provisionné des impôts et CSG sur les intérêts d'un compte consigné qui ont été versés. Les intérêts (actuellement 0.75%) d'un compte consigné sous sequestre sont-ils, à échéance, soumis au paiement de la CSG ?

Merci de votre réponse

Cordialement